

CHAPITRE 5

COMPORTEMENTS DEMOGRAPHIQUES DES FEMMES MIGRANTES A LOMÉ

Laurent N. M. ASSOGBA

Le Togo connaît, comme la majorité des pays en voie de développement, une croissance urbaine considérable. Sans avoir un schéma d'urbanisation tel que celui du Mexique ou de l'Egypte, le Togo n'en connaît pas moins depuis 1960 un taux de croissance urbain de 6% l'an, deux fois supérieur à son taux de croissance général. Cette croissance urbaine se fait au détriment des zones rurales. Même si les villes intermédiaires reçoivent une part des flux de l'exode rural (Y. Marguerat 1984), il est indéniable que pour les migrants, elles servent le plus souvent de relais ou d'escalpe, dans les mouvements vers la capitale Lomé (Dupont 1986).

Selon le recensement de 1981, 50 % des femmes résidant à Lomé n'y sont pas nées. Autrement dit, en terme de «migration durée de vie», la moitié des femmes de Lomé sont des migrantes.

Le problème de la femme migrante face à l'urbanisation est généralement posé en termes d'adaptation au contexte urbain, adaptation qui passe par le rejet ou la modification du modèle d'origine (rural ou traditionnel) pour se mettre en accord avec le modèle de vie du milieu d'arrivée (urbain).

D'après certains travaux (Mendershot, 1971, Goldstein, 1973, Martine, 1975, Tugaut, 1975), le niveau de la fécondité en milieu urbain serait plus faible qu'en milieu rural. D'autres ont montré (Nag, 1979) qu'il n'en est rien, que le niveau de la fécondité urbaine serait identique, voire supérieur au niveau rural.

Le contexte social des milieux urbain et rural est bien différent, même si les valeurs culturelles de base sont sensiblement les mêmes. En effet, la vie urbaine exige de la part du migrant en provenance du milieu rural, un effort d'adaptation pour s'intégrer et survivre. Même si la ville connaît des réseaux de solidarité (décrits par Balandier, 1955), il n'y a aucun doute que le mode de vie urbain a des priorités différentes de celles du milieu rural.

La probabilité de migrer vers les centres urbains a toujours été conditionnée par divers facteurs comme l'âge, le sexe, la scolarisation, le mariage, et surtout les facteurs économiques (sécheresse, baisse du pouvoir d'achat rural, recherche d'activités plus rémunératrices, etc...). Aussi dans le cas des femmes de Lomé, est-il judicieux de se demander qui sont ces migrantes et si leurs caractéristiques démographiques, économiques, sociologiques sont différentes de celles des autres citadines ?

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 26850 ex 2

Cpte : A

1. LES DONNEES UTILISEES A LOME

Cet article s'appuie sur les données de l'enquête «Arrivée du Prochain Enfant à Lomé» (APEL), réalisée par l'Unité de Recherche Démographique de l'Université du Bénin dans le cadre des recherches sur les déterminants de la fécondité (1). APEL n'est pas une enquête sur les migrations, mais ses résultats permettent des analyses à partir d'un échantillon de femmes de Lomé ayant des cheminements migratoires différents. L'adaptation aux conditions de vie urbaines par le migrant en provenance de la campagne, et en particulier sur le plan des comportements vis-à-vis de la fécondité serait un des révélateurs de l'intégration en ville.

L'enquête APEL apparaît comme le huitième passage de l'Enquête Mortalité Infantile et Juvénile à Lomé (EMIJUL) (2) réalisée par la Direction Générale de la Statistique. Pour réaliser APEL, un échantillon aléatoire de 3600 femmes a été tiré de l'échantillon final d'EMIJUL. Ce sont des femmes fécondes dont l'enfant a survécu pendant deux ans au moins. Les femmes n'ayant jamais eu d'enfants ne sont pas prises en considération par l'étude, ce qui en limite la portée, dans le cas de cet article. L'objectif d'APEL est de mettre à jour tous les facteurs liés à l'arrivée (ou non) de l'enfant suivant.

Il est donc clair que le but d'APEL n'est pas l'étude de la migration. Néanmoins, la migration à Lomé est mise en évidence par les variables «durée de résidence à Lomé», «lieu de naissance» et «lieu de séjour jusqu'à 12 ans environ» (lieu de socialisation). La combinaison de ces variables offre plusieurs possibilités d'analyse des comportements démographiques selon le statut migratoire à Lomé.

2. STATUT DE RESIDENCE ET SOCIALISATION DES FEMMES

2.1. Le statut de résidence

Dans l'échantillon, 31 % des femmes habitaient Lomé depuis leur naissance, alors que 37 % vivaient depuis plus de 10 ans dans la capitale, et 32 % depuis moins de 10 ans. Ces durées de résidence n'ont pas une grande signification si on ne fait pas intervenir l'âge des femmes. Parmi les migrantes de moins de 25 ans, 80 % sont à Lomé depuis moins de 10 ans contre 49 % chez les 25-39 ans et 21 % chez les 40 ans et plus.

2.2. La socialisation

Le concept de socialisation s'entend au sens de Weber (3). Les indicateurs d'appréciation de la socialisation utilisés sont : le milieu d'enfance (enfance urbaine ou rurale), l'éducation par les parents ou par des tuteurs, la scolarisation ou non des parents.

(1) Ces recherches sont organisées et supportées matériellement par le Population Council.

(2) Cette enquête a porté sur un échantillon de femmes ayant accouché dans une formation sanitaire à Lomé entre le premier mai 1979 et le 30 avril 1980 ; elle a comporté sept passages d'une périodicité de 3 mois en moyenne.

(3) La socialisation est l'ensemble des valeurs culturelles et normes acquises entre la naissance et l'adolescence et qui déterminent la plupart des comportements de l'individu dans une société.

Les migrantes arrivées après l'âge de douze ans, sont presque toutes d'origine rurale. Au niveau de l'échantillon, 44 % des femmes ont connu une enfance urbaine, et parmi elles 32 % sont des loméennes de souche. L'échantillon des femmes est à 69 % constitué de femmes du Sud, c'est-à-dire des régions voisines de Lomé. Lorsqu'on compare l'ensemble des natives et celles qui sont arrivées jeunes, à l'ensemble des autres femmes, on observe que le premier groupe est surtout constitué de femmes du Sud (85 %) alors que le second contient relativement plus de femmes originaires d'autres régions du pays (moins de 60% d'ethnies du Sud).

En ce qui concerne la personne qui a élevé ces femmes 72% l'ont été par au moins un de leur propre parent (père ou mère). La distinction selon le statut migratoire montre que les natives de Lomé ont été, dans leur grande majorité, élevées par leurs propres parents (79 %) ; et que la situation est assez proche pour les migrantes venues après l'âge de douze ans (plus de 70 %). Par contre celles qui étaient venues jeunes à Lomé ont été élevées par autrui pour près de la moitié d'entre elles (48 %). Ce dernier fait suggère un lien entre migration et placement des enfants.

Une dernière caractéristique de socialisation concerne l'état de scolarisation des parents de ces femmes. Dans le groupe des socialisées à Lomé (loméennes de souche et migrantes avant l'âge de douze ans), il y a relativement moins de parents illettrés que dans l'autre groupe. On observe même une relation positive entre l'analphabétisme des parents et l'âge d'arrivée à Lomé des femmes.

3. CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

3.1. La scolarisation des femmes

On peut faire l'hypothèse a priori que les loméennes de souche et celles qui sont arrivées jeunes, seraient plus scolarisées que les autres. Alors qu'on note 36 % d'illettrées chez les loméennes de souche, les autres groupes en comptent plus de 50 %. Plus les femmes sont arrivées jeunes, plus elles sont lettrées. A propos de ces femmes lettrées, la situation ne semble pas du tout aussi linéaire qu'on aurait pu le croire. En effet, même si les natives de Lomé sont relativement plus nombreuses à atteindre un niveau de scolarisation élevé, une forte proportion des migrantes arrivées avant trente ans est aussi dans ce cas. Il y a de fortes chances, vu les structures scolaires du Togo, que bon nombre de ces femmes aient migré à Lomé pour des raisons scolaires.

3.2. L'activité économique

L'activité économique est relativement intense chez les femmes togolaises. Il n'est donc nullement surprenant d'observer un taux d'activité élevé chez les femmes de Lomé : 87,3% d'entre elles exerce une profession. Les salariés se retrouvent plutôt chez les migrantes arrivées après douze ans et avant trente ans. Les travailleuses qualifiées (propriétaires de salon de coiffure moderne, couturières, etc.), sont relativement nombreuses chez les natives et chez les femmes qui sont venues avant trente ans. Les travailleuses sans qualification (domestiques, coiffeuses de marché, etc.) se rencontrent chez les femmes arrivées avant douze ans. Le groupe le plus important est constitué par les non-salariées

(70% des femmes actives), qui exercent le plus souvent des activités dites informelles (commerce à différentes échelles...). Un groupe non moins important est celui des sans-professions qui concerne 10 % des femmes nées à Lomé et jusqu'à 16 % des migrantes (la proportion diffère selon le statut migratoire). Est-ce là un choix plus délibéré chez les migrantes ou le résultat d'une mauvaise intégration en ville ?

Sur le plan socio-économique il y a sans doute des indices d'une intégration de la migrante à la vie urbaine. Le résultat de cette intégration ne va peut-être pas toujours dans le sens de la disparition des différences selon les activités exercées entre loméennes de souche et migrantes, mais celles qui ont migré aux âges jeunes présentent un profil économique plus proche de celui des citadines de naissance.

4. LE MARIAGE ET LA FECONDITE DES MIGRANTES

En Afrique traditionnellement, le mariage était organisé par le groupe. L'individu intervenait à peine au cours du processus, à part dans certains cas de polygamie ou de mariages multiples où le groupe l'autorisait à «choisir ses partenaires supplémentaires». Cette situation était favorisée par l'organisation sociale qui donnait au groupe le pouvoir et le contrôle de la socialisation de l'individu, ainsi que de ces comportements. La ville, du fait de son caractère cosmopolite et de ses conditions de vie particulières, rend plus ténu ce pouvoir de contrôle et ainsi, permet et favorise les déviations et les changements.

4.1. Les formes de mariage chez les migrantes de Lomé

Les femmes célibataires sont relativement plus nombreuses chez les natives de Lomé (5,5%). Leur importance relative dans les autres groupes varie de façon inverse avec la jeunesse de la femme lors de la migration. Cependant nos données sont imparfaites sur ce point car elles ne concernent que les femmes fécondes.

Les unions polygamiques sont relativement plus fréquentes chez les migrantes arrivées à un âge élevé (36 % d'unions polygamiques pour celles venues à Lomé au delà de 30 ans), et chez les femmes natives de Lomé (20 % d'unions polygamiques). Par contre ce type d'union est en très faible proportion chez les migrantes arrivées avant 20 ans. Par ailleurs, 84 % des femmes sont encore en première union et la proportion la plus élevée se retrouve encore chez les migrantes arrivées jeunes.

Dans la majorité des cas, le choix du conjoint s'opère avec l'avis de la famille. Néanmoins, les natives et celles qui sont arrivées très jeunes, ont, dans une proportion importante, choisi leur conjoint sans l'avis de la famille. Le cas de figure traditionnel (choix du conjoint fait par la famille) s'observe plutôt chez les migrantes arrivées après douze ans. Cette «déviation» chez les anciennes migrantes et les natives se trouve confirmée par l'analyse du type de rite ayant sanctionné l'union. En effet plus du quart des natives ont déclaré que leur dernière union n'était sanctionnée par aucune cérémonie, et chez les migrantes arrivées jeunes, il y a plus d'une union sur cinq dans ce cas.

La corésidence des conjoints existe dans trois quart des unions (tableau 1). Elle est beaucoup moins importante chez les lomécennes de souche (58,6 %) et les migrantes arrivées avant douze ans (68,6 %). Dans la majorité des cas où il y a résidence séparée, les conjoints habitent tous les deux à Lomé. Par contre, la résidence séparée est relativement rare chez toutes les migrantes venues après l'âge de douze ans. Le critère de résidence des conjoints constitue un bon révélateur de la modification des attitudes, et des rapports entre mari et femme(s).

Tableau 1 : Modalité de résidence des conjoints

| Age arrivée à Lomé | Mari réside même maison | Mari réside ailleurs Lomé | Mari réside hors Lomé | Total | Effectif |
|--------------------|-------------------------|---------------------------|-----------------------|------------|-------------|
| Depuis naissance | 56,6 | 30,4 | 11,0 | 100 | 1001 |
| Moins de 12 ans | 68,6 | 23,7 | 7,7 | 100 | 338 |
| 12 - 19 ans | 83,6 | 8,8 | 7,6 | 100 | 1086 |
| 20 - 29 ans | 79,9 | 11,7 | 8,4 | 100 | 797 |
| 30 et plus | 83,1 | 7,6 | 9,3 | 100 | 118 |
| ENSEMBLE | 73,7 | 17,4 | 8,9 | 100 | 3343 |

L'endogamie ethnique s'observe dans près de 60 % des unions. Cependant, le cas de figure le plus fréquent chez les anciennes résidentes (natives et migrantes avant douze ans) est plutôt l'exogamie pour près de 55 % des unions.

4 2. L'âge au premier mariage

La primo-nuptialité est certainement l'une des variables clés pour le contrôle de la fécondité (VALLIN 1971, BONGAARTS 1976). Un calendrier différentiel du mariage selon les groupes de femmes en fonction de leur statut de migration peut être un excellent indicateur des changements d'attitudes.

Pour l'ensemble de l'échantillon, l'âge moyen au premier mariage est de 19,53 ans. Cet âge moyen, malgré le fait que ce soit un échantillon de femmes fécondes, demeure comparable aux résultats obtenus dans d'autres études concernant Lomé : il était de 20,78 ans en 1970 (LOCOH 1976, ASSOGBA et al, 1982), et estimé à 19 ans en 1981.

En l'absence d'un ajustement de l'âge moyen au premier mariage selon les différentes variables indépendantes de la nuptialité décrites ci-dessus (l'âge actuel de la femme, les variables de socialisation, la scolarisation de la femme, l'endogamie, etc), les valeurs prises par cet âge au premier mariage se présentent comme suit pour les divers groupes de femmes :

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| - femmes nées à Lomé | 19,59 ans |
| - femmes arrivées avant 12 ans | 19,62 ans |
| - femmes arrivées entre 12 et 19 ans | 18,95 ans |
| - femmes arrivées entre 20 et 29 ans | 19,97 ans |
| - femmes arrivées à partir de 30 ans | 21,01 ans |

Ces résultats indiquent apparemment une quasi similitude du calendrier pour les femmes appartenant aux deux premiers groupes, et suggèrent que ces femmes auraient un comportement proche de la moyenne de l'échantillon. Les femmes arrivées entre 12 et 19 ans se marient plus jeunes. Les femmes arrivées à partir de 20 ans auraient le calendrier le plus tardif du groupe.

Cependant ces résultats sont sans aucun doute influencés par l'âge actuel des femmes. Une analyse de variance et de classification multiple, en éliminant l'effet de l'âge, aide à mieux mesurer les différences d'âge au mariage. Si l'on procède à cette analyse, il apparaît que les femmes, en fonction de leur statut migratoire, ont des calendriers de primo-nuptialité assez «déroutants». Les femmes natives de Lomé possèdent le calendrier le plus précoce avec un âge moyen de 18,79 ans tandis que les migrantes venues à un âge de 30 ans et plus se sont mariées à 22,15 ans en moyenne ; enfin, celles arrivées à plus de 20 ans, se sont mariées à 21 ans.

Ainsi donc les femmes arrivées après 20 ans ont les calendriers les plus tardifs en matière de primo-nuptialité. On peut avancer une explication à ce résultat : les migrantes venues avant vingt ans ont largement eu le temps de s'intégrer au mode de vie urbain avant l'âge du premier mariage. Elles ont eu le temps de rencontrer un partenaire, tout comme les natives; ce qui n'a pas été tout à fait le cas des migrantes plus âgées qui devront attendre un délai avant de se marier si elles ne l'avaient déjà fait avant d'arriver. Il faut noter que la plupart d'entre elles (65,7% et 97,5% respectivement chez celles arrivées à partir de 20 ans et après 30 ans) étaient déjà en union avant de migrer vers Lomé. On se trouve tout simplement devant un groupe de femmes d'origine rurale qui, pour une raison ou une autre et toutes choses égales par ailleurs, n'ont pas suivi le schéma de primo-nuptialité rural.

4.3. Le niveau de fécondité

Le nombre moyen d'enfants nés-vivants par femme est de 4,11. La répartition selon le statut migratoire donne les résultats suivants (tableau 2 page suivante).

Bien entendu l'effet de l'âge est visible dans les résultats de la première colonne. C'est pourquoi une analyse de classification multiple s'est avérée nécessaire pour clarifier la perception de la descendance. Dans tous les modèles étudiés, il apparaît clairement que seul le groupe des migrantes arrivées entre 12 et 19 ans possède une fécondité nettement supérieure à la moyenne. Tous les autres groupes sont concentrés autour de cette moyenne, à l'exception des natives de Lomé qui ont une fécondité inférieure à la situation globale de l'échantillon. Les différences perceptibles restent encore mineures, mais permettent de noter que seules les femmes socialisées à Lomé ont une fécondité voisine des citadines de souche.

Tableau 2 : Nombre moyen d'enfants

| Statut migratoire | Sans correction de l'effet d'âge | Corrigé de l'effet d'âge |
|---------------------------------------|----------------------------------|--------------------------|
| Loméennes de souche | 3,73 | 3,78 |
| Migrantes arrivées avant 12 ans | 3,57 | 3,98 |
| Migrantes arrivées entre 12 et 19 ans | 3,85 | 4,45 |
| Migrantes arrivées entre 20 et 29 ans | 4,82 | 4,13 |
| Migrantes arrivées après trente ans | 6,64 | 4,07 |

CONCLUSION

Cette analyse a permis de mettre en évidence les principaux résultats suivants :

- a) les femmes, quelle que soit la durée de résidence, ont un calendrier de primo-nuptialité de "type urbain" ; néanmoins chez les nouvelles migrantes le mariage est plus précoce que chez les loméennes de souche, ce que l'on n'observe pas chez les anciennes migrantes dont le mariage est plus tardif ;
- b) les femmes migrantes ont plus d'enfants en moyenne que les loméennes de souche et les migrantes arrivées jeunes ;
- c) le dernier intervalle intergénérationnel se trouve plus long chez les loméennes de souche que chez les anciennes migrantes ;
- d) enfin, les migrantes cohabitent davantage avec le conjoint (80 % des cas) que les loméennes de souche (60 % des cas).

Les différences, significatives sur le plan statistique, ne doivent pas occulter une relative homogénéité des comportements de ces femmes, migrantes ou non. Le fait que la source des données ne soit pas destinée à l'étude des effets de la migration sur les autres variables démographiques, limite la portée de l'analyse. De plus les changements de comportements démographiques sont si complexes que leur mesure exige une analyse multidimensionnelle qui prenne en compte, tout au moins, les principaux facteurs explicatifs. Enfin il nous manque le référent du milieu rural d'origine pour apprécier l'évolution des comportements. Cette étude montre que bien des pistes restent encore à explorer dans le domaine de l'étude des changements démographiques et sociaux affectant les migrants en ville.

BIBLIOGRAPHIE

- ANKER R., BURVINIC M., YOUSSEF N., 1984 : Women's Role and Population trend in the Third World. CROOMHELM - 120.
- ASSOGBA L., 1979 : Contexte Socio-Economique de la fécondité dans le Sud-Est Togo ESTEG, Université du Bénin.
- ASSOGBA L., GBENYON K., 1983 : Analyse régionale de la nuptialité au Togo à partir du recensement général de la population de 1970 - URD, Etudes Togolaises de Population n°4.
- ASSOGBA L., LOCOH T., 1988 : Le marché parallèle des produits pour la contraception et la lutte contre la stérilité à Lomé - URD-Population Council à paraître.
- BALANDIER G., 1969 : Afrique ambiguë. Terre humaine.
- BALANDIER G., 1955 : Sociologie des Brazzavilles noires A. Collin Paris.
- BENERIA L., 1982 : Women and development PRAEGER ILO.
- BOSERUP E., 1983 : La femme face au développement économique. PUF.
- BULATAO R.A., LEE R.O., 1983 : Determinants of fertility in developing countries, vol. 2 fertility regulation and institutional influence Academic Press.
- COCHRANE S., : Effectifs of Education and Urbanization on fertility in Determinants of fertility in developing countries pp 587 - 620.
- DUPONT V., 1986 : Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest. Le cas de trois centres urbains en région de plantation au Togo Atakpamé, Kpalimé, Badou - ORSTOM Paris.
- ERNY P., 1972 : L'enfant et son milieu en Afrique Noire. Petite bibliothèque Payot Paris.
- FAROOK G., SIMONS G., 1986 : Fertility developing countries Maetillan.
- D'HAINAUT L., 1975 : Concepts et méthodes de la statistique T1 et T2 Fernand Nathan.
- JANSSENS M., : L'espacement entre naissance et ses déterminants (à paraître) URD - Population Council.
- LITTLE K., 1975 : African women in towns as aspect of Africa's social revolution Cambridge University press.
- LOCOH T., 1984 : Fécondité et famille en Afrique de l'ouest INED.
- MESSAILLOUX C., 1975 : Femmes, greniers et capitaux Maspero Paris.
- MINISTERE DU PLAN ET DE L'INDUSTRIE DU TOGO, 1984 :
1 - les villes du Togo bilans et perspectives, Lomé.
2 - recensement général de la population et de l'habitat 9-22 novembre 1981 vol. T2.
- WARE H., 1981: Women, demography and development. The Australian National University Canberra.